



Comptes rendus des entretiens de l'OIPC

Rencontre avec Boris Kolytcheff de la Ville de Grenoble

Séance du 10 janvier 2023

- Présentation de Grenoble -

- Boris travaille à la démocratie locale de Grenoble depuis le 1^{er} mandat d'Eric Piolle en 2015
 - o Le maire est d'Europe Ecologie Les Verts, le 1^{er} adjoint de la France Insoumise et la majorité regroupe des conseillers communistes, alternatifs, issus de la société civile
- Grenoble est un vivier de l'engagement citoyen :
 - o 4500 associations pour 160 000 habitant(es)
 - o Depuis 1920 : Unions de quartier = réseau d'associations fédérant les riverain(es) autour d'événements conviviaux et d'interpellation de la Mairie
 - Après plus d'un siècle d'activité : 17 sont encore actifs sur 20 (certains ont fusionné)

- Présentation des dispositifs grenoblois -

- **Budget Participatif** : Grenoble fait partie des 5 premières villes de France à en avoir eu un, maintenant il y a plus 400 budgets participatifs recensés dans le pays (même sur des petites communes de 1500 hab. !)

 - Budget : un budget de 1 800 000/ an pour toute la ville et non pas quartier
 - Votant(es) : 900 la 1^{ère} année, entre 6 000 et 7 000 maintenant
 - 50% des projets sont proposés par des habitant(es), 50% par des associations en moyenne

- **Pétitions** : Grenoble a expérimenté 2 modèles :
 - 1^{er} modèle :
 - 100 signatures = sujet présenté au Conseil municipal
 - 1000 signatures = référendum obligatoire (avec seuil de participation à 20 000 pers.)
 - Modèle expérimenté pendant 2 ans, 3 sujets ont été portés au Conseil municipal et un référendum a eu lieu, avant que la Préfecture l'interdise.
 - 2^e modèle :
 - 50 signatures = 2 rencontres avec les élu(es)
 - 1 000 signatures = On tire au sort 40 Grenoblois-es pour proposer des solutions, qui sont présentées au Conseil municipal
 - 8 000 signatures = Référendum local
 - Modèle appliqué depuis juillet 2023, 30 pétitions ont été déposées depuis, engendrant une médiation à chaque fois



- **Conseils citoyens** : Instances autonomes et dispersées dans les quartiers, dotées de 60 000€ de budget pour leurs propres projets. Les élu(es) sont exclu(es) de cette instance mais peuvent être interpellé(es) au Conseil municipal.

- L'actualité -

La nouveauté :

Fusion des services Démocratie locale et Relations associatives le 1^{er} avril 2023 car :

- Le service public ne peut pas tout faire seul, surtout avec la baisse de ses moyens
- Les associations sont incontournables, il faut mieux travailler ensemble.

Concrètement ça veut dire quoi :

- Création du projet « [Volontaires Solidaires de Grenoble](#) »
- Installation de l'équipe démocratie locale dans la Maison des Associations pour :
 - o Accueillir n'importe quel(le) citoyen(ne) qui a un projet et ensuite le guider vers une asso ou un dispositif de participation citoyenne de la Ville
 - 250+ projets ont été accompagnés depuis l'année dernière
 - o Accompagner et former les associations
 - o Accueillir les associations en leur fournissant des salles de réunion, un accès au numérique

- Questions/Réponses -

Simon : Comment vous communiquez ?

- ➔ Être dehors, passer par l'oral. À mon arrivé, j'ai divisé par 3 le budget communication et augmenté par 3 les moments festifs.
 - o Diminuer les encarts dans les journaux et les flyers,
 - o Augmenter la communication sur les réseaux sociaux et les publicités locales sur Spotify.

Simon : À Strasbourg on remarque que les jeunes et les gens des quartiers défavorisés participent moins, pourquoi et comment y remédier ?

- ➔ C'est difficile de demander aux gens en précarité de s'impliquer sur le long terme gratuitement, surtout dans des familles monoparentales où la garde d'enfants est difficile. Les solutions possibles :
 - o Garde d'enfants : c'est une bonne chose mais ça ne suffit pas
 - o Indemnisation : comme pour les jury d'assises, il serait intéressant de trouver une compensation (pas pour inciter mais comme reconnaissance).
 - o Adapter le format :
 - Temps court (ex : signer une pétition) : les quartiers défavorisés participent déjà
 - Temps long (ex : rejoindre un jury citoyen sur un an) : il faut aller sur le terrain, à la sortie des écoles pour en parler directement avec les gens, faire des agoras.

**Elise : C'est quoi une agora ?**

- ➔ Imaginez un rassemblement où tout le monde est invité à participer, 3 ou 4 sujets sont amenés par des riverains, l'assistance propose des solutions, qu'on note sur des grandes affiches et que la Ville essaie d'accompagner (ex : des parents d'élèves voulaient végétaliser la cour d'école de leurs enfants)

Anne-Laure : Combien d'agoras par an ?

- ➔ 2 à 3 fois par an dans chacun des 8 territoires de Grenoble. Sur une place s'il fait beau, sinon dans une salle.

Simon : Vous parlez d'une Maison des Associations mais est-ce que ça atteint tous les quartiers ?

- ➔ Grenoble compte 14 « Maisons des Habitants », chargées de relayer la participation citoyenne, d'héberger et d'accompagner les associations locales.

Marie-Claire : Est-ce que les associations se coordonnent ?

- ➔ Les Maisons des Habitants relaient les événements d'un quartier à travers toute la ville. De plus, l'Observatoire de la vie associative les aide à se fédérer.

Rencontre Ville de Bordeaux et Métropole Européenne de Lille
1er février 2024

Participant-es :

- Service Participation Citoyenne de la Métropole Européenne de Lille :
 - Cédric Hardy, Directeur Relations avec les usagers, citoyenneté et jeunesse
 - Laure Le Pair, Chargée de mission
 - Vincent Masset, Chargé de mission
- Service Participation Citoyenne de la Ville de Bordeaux :
 - Marine Luce, Chargée de mission Démocratie Permanente
- Membres de l'Observatoire :
 - Simon
 - Anne-Laure
 - Marie-Claire
 - Jennifer
- Direction de la Participation Citoyenne de la Ville de Strasbourg :
 - Guillaume Brocard, Chef de projet

Présentation du service lillois :

- Participation citoyenne basé sur [une charte](#) adoptée en 2021.
- Missions du service de participation citoyenne :
 - Accompagner les autres services dans leur effort d'association des habitant-es
 - Questionnement de la volonté des services : « ça sert à rien de consulter si ça ne compte pas »
 - Diffuser la culture de la participation dans la collectivité

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- Budget Participatif métropolitain : thématique héritage des jeux olympiques et paralympiques
- Conseil de Développement - 160 membres co-optés par ceux présents, café métropolitain, intervenants viennent et peuvent boire un coup, poser des questions
- Outils numériques :
 - Une plate-forme pour accueillir toutes les démarches
 - Une newsletter
- Mise en place d'un marché public pour que la Métropole Européenne de Lille puisse recourir à des spécialistes extérieurs de la participation citoyenne¹ pour :
 - Animer des ateliers et réunions publiques
 - Organiser des jurys citoyens

Présentation du service bordelais :

- Mise en place d'une charte : le contrat démocratique en 2022 qui liste les projets, la volonté d'accompagner les autres services de la Ville, les valeurs et engagements en matière de participation citoyenne, l'exigence de la qualité d'échange.
- Marine Luce, arrivée en juin 2023 pour développer :
 - Un Observatoire de la Participation Citoyenne :
 - Objectif 30 membres
 - Issus d'assos et d'instances déjà existantes de PC
 - Choix de pas prendre des élu-es au final
 - Le Maire a confié un sujet : "l'association des publics éloignés au dialogue citoyen"
 - Mandat de 1 an
 - Aujourd'hui phase de recrutement
 - Remplacement des désistements après 1 an
 - 3 plénières/an
 - Mobilisation des services et des élu-es pour concrétiser les préconisations de l'Observatoire
 - Un droit d'interpellation
- Le service travaille sur 2 axes :
 - Politique intégrée (interne): accompagner les autres directions à associer les habitant-es
 - Production (externe): Gérer des démarches de participation citoyenne :
 - Droit d'interpellation (Promo via affichage public)
 - Grand dialogue citoyen
 - Consultations
 - Tournée du Parlement mobile pour faire de "l'aller-vers"
 - Initiatives citoyennes : soutien financier fournis aux habitant-es pour concrétiser leur projet

¹ Exemple : Jacques et Catherine lors de la formation de l'Observatoire.



« À Bordeaux on fait de la démocratie permanente car on écoute la parole citoyenne au quotidien, on crée un cadre qui permet d'entretenir un dialogue citoyen permanent »

Marine Luce

Ci-contre, le parlement mobile

Questions/Réponses :

Simon : Pourquoi et comment thématiser le budget participatif ?

- **Lille :** C'est un projet de mandat du Président dans les engagements 2020/2026. Pas moins de 20 communes sur la métropole ont un budget participatif, on coopère via un portail.

Lille : Comment vous recrutez les membres de l'Observatoire bordelais ?

- ➔ **Bordeaux :** Pas d'ambition de représentativité numérique mais ça reste une ambition de refléter la diversité des Bordelais-es. Donc appel à volontaires communiqué via les conseils de quartier/RS/structures relai. 200 candidatures pour 30 places.
 - **Lille :** Est-ce que les personnes déjà membres d'instances locales ont le droit de candidater ?
 - **Bordeaux :** Oui, 7 places sont réservées pour les personnes déjà membres d'instances de démocratie locale, avec un maximum de 1 personne par instance.

Elise : C'est quoi une concertation réussie ?

- ➔ **Bordeaux :** Plusieurs éléments :
 - Avant toute chose, identifier du côté des services le niveau de participation souhaité, en fonction du timing.
 - Expliquer pourquoi on ne prend pas tous les avis.
 - Réussir à inclure tous les publics concernés.
- ➔ **Lille :** Plusieurs éléments :
 - Cadre de la confiance indispensable. Une concertation réussie c'est quelque chose qui va jusqu'au bout, dotée d'un bilan, d'une synthèse, d'une réponse, sur le temps long.
 - Le nombre de contributions est un bon critère. On se rend compte que des levées de bouclier sur un projet peuvent générer un maximum de contributions, c'est précieux car c'est une expertise usager qu'on aurait manqué sinon, c'est la preuve qu'on a bien formulé la question !



- Une pédagogie sans faille, équipée d'une communication Facile à Lire et À Comprendre². Trouver le format qui s'adapte : concertation à vélo pour des mobilités, virtuelle quand ça s'y prête. Toujours faire un pas de côté.

Anne-Laure : Expliquer les résultats, vous arrivez à le faire ?

- ➔ **Lille** : Diffusion en réunion et en ligne d'une restitution dessinée, qui se veut le plus accessible possible.

Anne-Laure : C'est quoi un grand dialogue citoyen à Bordeaux ?

- ➔ **Bordeaux** : Comme à Nantes depuis 2014, on utilise le parlement mobile pour poser une question aux gens, en changeant chaque année la question en lien avec nos services. Il y a un cahier d'acteurs sur notre plateforme pour recueillir les contributions numériques
Ex : cette année c'est « Et vous c'est quoi votre urgence climatique ? », avec déjà plus de 60 contributions numériques (très référencées).
- ➔ **Bordeaux** : Le parlement est un excellent outil de terrain même s'il n'est pas très mobile (et dépendant de la pluie). Partenariat avec les Centre socioculturels pour que des enfants viennent y faire des présentations, bref que tout le monde l'investisse !

Anne-Laure : Combien de personnes ?

- ➔ **Bordeaux** : 5/10 max mais on a des pics des fois à 20 pers, dans tous les cas ça permet d'avoir un temps d'aller-vers avec les gens mais cela dépend du sujet et de l'endroit. Mais quantité ne veut pas dire qualité, l'ambiance exigüe amène quelque chose de super positif.

Simon : On a vu sur Strasbourg que les habitant-es des quartiers populaires étaient peu ou pas présent-es dans les démarches participatives, est-ce que c'est pareil chez vous ?

- ➔ **Lille** : Surreprésentation des hommes, gens très diplômés, des retraités, des gens ayant un haut patrimoine économique et culturel. Comme le conseil de développement se renouvelle par cooptation, ils essaient d'attirer des jeunes et des femmes, en offrant notamment des mandats plus courts ou en organisant des réunions sur la pause-déjeuner pour ouvrir le dialogue aux gens qui ont des sujets de garde d'enfants
- Loi LAMY prévoit des instances pour les quartiers populaires, les conseils citoyens, mais ça ne marche pas à Lille

Elise : Est-ce qu'indemniser les publics éloignés c'est intéressant ?

- **Bordeaux** : C'est un débat récurrent dans notre secteur. À Bordeaux on continue de distinguer le bénévolat du travail salarié, c'est pourquoi nous ne payons pas les gens. C'est d'ailleurs difficile d'un point de vue légal. Par contre, mise en place d'une forme de reconnaissance, attestation.
- **Lille** : Débat ici également, pas de défraiement ni indemnisation pour le moment. Mais par contre il y a déjà eu un cas de valorisation académique : un étudiant a fait valider des crédits dans le cadre de son investissement au conseil de développement. S'il s'agissait d'un format de conférence citoyenne, (8 ou 9 samedis sur un thème bien défini comme la fin de vie), cela se justifierait plus, comme pour les jury d'assises. C'est ce que Rennes a utilisé comme base pour établir une rémunération.

² FALC : Format de communication conçu pour être le plus accessible possible

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



Rencontre Antoine Bézard 21 février 2024

Participant-es :

- Intervenant :
 - Antoine Bézard, fondateur de « lesbudgetsparticipatifs.fr »
- Membres de l'Observatoire :
 - Patrick
 - Marie-Claire
 - Simon (par procuration)
- Direction de la Participation Citoyenne de la Ville de Strasbourg :
 - Guillaume Brocard, Chef de projet

Présentation d'Antoine Bézard:

Remise en contexte de la démocratie participative :

- **Démocratie représentative** est le modèle prédominant jusqu'ici car il était logiquement impossible de faire participer tout le monde tout le temps (*ex : Assemblée nationale, Conseil départemental*)
 - Constats :
 - La démocratie représentative n'est pas toujours très représentative de la population (*ex : Assemblée nationale majoritairement composée de cadres, Sénat de personnes âgées*)
 - Tout le monde ne participe pas (*ex : Abstention en hausse constante*)

En réponse à ces constats :

- **Démocratie participative** se développe avec 3 objectifs :
 - **Renforcer la démocratie** : on inclut le plus de monde possible dans l'exercice démocratique.
 - ➔ Concrètement, ça veut dire qu'on se focalise sur les gens qui participent moins pour être sûr que tout le monde s'exprime, on distribue la parole.
 - **Créer du consensus** : on fait émerger un consensus d'un sujet complexe et parfois clivant.
 - ➔ Concrètement, ça veut dire qu'on cherche à faire société autour d'une question comme la convention pour le Climat, en incluant une justice sociale à la réponse.
 - **Prendre de meilleures décisions** : on enrichit la réflexion d'une expertise de terrain, de l'utilisateur.
 - ➔ Concrètement, ça veut dire qu'on fait un meilleur parc pour enfants si on consulte tous ses potentiels usagers (enfants, parents, personnes en situation de handicap, etc.)



Comment ça se concrétise :

- C'est comme ça qu'est né le 1^{er} Budget Participatif au Brésil : pour améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres grâce à leur expertise de terrain, d'usage.
- Depuis, de nombreux pays comme les États-Unis restent sur cette idée de maximiser le budget participatif sur des quartiers défavorisés, contrairement à l'approche généralisée en France d'avoir des dispositifs destinés à tout le territoire.

Les limites :

- La démocratie participative (ou participation citoyenne) d'aujourd'hui s'opère dans un contexte où :
 - o Les débats se font de manière polarisante (« pour » vs « contre », sans nuance ni dialogue)
 - o L'intérêt individuel prime sur le collectif dans le débat (trop de « je », pas assez de « nous »)
 - o La prise de parole n'a jamais été aussi facile (notamment grâce à internet) mais l'on écoute de moins en moins
- Les collectivités qui demandent des budgets participatifs où « tout le monde participe » ne réalisent pas que pour s'assurer la participation de ceux qui ne participent jamais, il faut mettre en place des modalités participation qui soient accessibles à tout le monde.
 - o Exemple : déposer un projet de budget participatif n'est pas à la portée de tout le monde : *aller sur internet > estimer le coût d'un projet > différencier entre investissement et fonctionnement > estimer la durée de construction d'un projet > être assez à l'aise pour assurer la promotion de son projet*

Questions/Réponses/Réflexions :

Patrick : Pas encore de questions mais en réaction immédiate, je réalise que je faisais partie de ceux dont vous parlez, « ceux qui parlent et qui ne distribuent pas toujours assez la parole », notamment au sein de mon équipe, du temps de mon activité professionnelle.

Simon : Quels sont les freins à la participation des personnes issus des quartiers populaires ?

➔ **Antoine Bézard** : Plusieurs réponses :

- o On ne prend pas assez de temps pour se projeter dans la manière dont les projets s'inscrivent dans la vie du quartier au quotidien. On devrait commencer par nouer le dialogue sur le vécu des gens.
- o Privilégier le terrain aux outils numériques qui ne touchent que les personnes qui ont internet et qui ont l'habitude des questionnaires.
- o On essaie trop souvent de faire rentrer la parole citoyenne dans des cases alors qu'elle est précieuse quel que soit le moment ! Tant pis si elle ne rentre pas dans le cadre de ce qui est demandé aujourd'hui (BP, questionnaire, etc.)
 - Piste d'amélioration : Piocher des idées de projets de budget participatifs émise à d'autres moments, quand des suggèrent une amélioration d'une aire de jeux lorsqu'ils sont consultés sur la voirie)



Simon : Quels moyens de communication utiliser pour toucher les jeunes ?

➔ **Antoine Bézard** : Là encore, plusieurs réponses :

- La communication institutionnelle a du mal à s'adresser les jeunes car « les jeunes » ne forment pas une entité homogène, surtout à l'heure des réseaux sociaux qui regroupent les jeunes par centres d'intérêt.
- L'expression politique se fait à travers d'autres canaux que le vote, il faut se recentrer sur les moyens utilisés par les jeunes : manifestations, « aimer » une publication sur les réseaux sociaux, on voit que les jeunes se rallient à des causes plus qu'à des idéologies.
 - Piste d'amélioration : la ville de Thonon-les-Bains a fait une campagne centrée sur les enjeux favoris des jeunes.

Simon : Comment faire en sorte que chacun ait la parole dans une instance ?

➔ **Antoine Bézard** : Faire tourner la parole au maximum pour éviter qu'elle ne stagne, utiliser des brise-glace pour libérer la parole.

Guillaume : Que pensez-vous de la rémunération des citoyen·nes dans ces démarches ?

➔ **Antoine Bézard** : Aucun avis tranché sur la question mais au-delà d'une rémunération, la reconnaissance est clairement un enjeu, par exemple sous la forme d'un diplôme certifiant.

Antoine Bézard : Qu'est-ce qui vous a le plus marqué depuis votre prise de fonction à l'Observatoire ?

- ➔ **Patrick** : le groupe fonctionne très bien malgré la différence d'âge, il y a un respect qui permet une parole libérée
- ➔ **Marie-Claire** : On apprend à parler à des acteurs différents. Par exemple, en assemblée de quartier j'ai échangé avec des bailleurs sociaux, ça me permet d'en apprendre plus sur le quotidien de mon quartier.

Rencontre Démocratie Ouverte

22 février 2024

Présentation de Démocratie Ouverte

- Nessi Gerson, travaille à Démocratie Ouverte depuis 2 ans
- Démocratie Ouverte :
 - Née d'un collectif fondé en 2012 par des gens proches des *civic techs* (outils numériques de démocratie participative) et d'un constat : démocratie représentative pas toujours fonctionnelle
 - Asso à but non lucratif, indépendante et non-partisane, qui œuvre à la transformation des institutions et des organisations pour accompagner les transitions
 - Méthodes :
 - Innovation (créer des nouvelles méthodes de travail collectif)
 - Plaidoyer (campagne pour le renouveau démocratique lors des présidentielles)
 - Accompagner (outiller les Écologistes dans la refonte de leur mouvement)



- Le terme de « Démocratie ouverte » a été défini par Barack Obama et Dilma Roussef en 2012 selon 3 grands principes fondateurs :
 - o Transparence (ouvrir les données publiques, garantir la confiance et l'intégrité des élu·es)
 - o Collaboration (Apporter une amélioration par l'intelligence collective avec des méthodes de travail innovantes, développer le pouvoir d'agir)
 - o Participation (Bien distinguer les 4 niveaux de participation citoyenne : consulter, concerter, co-construire, co-décision)
- Quelques actions de Démocratie Ouverte :
 - o 2017 : système D, 1^{er} tiers-lieu dédié à l'innovation démocratique, qui aide des civic techs comme [Solucracy](#) à se développer
 - o 2019 : [Convention citoyenne pour le Climat](#)
- 4 activités principales de l'association :
 - o Fédérer l'écosystème de l'innovation démocratique en France
 - [Voir Rapport 2021-2022](#)
 - o Expérimenter avec des territoires et acteurs innovants
 - [Micro-parlement des espaces naturels](#) (les participants viennent représenter les droits et intérêts du vivant)
 - [La Fresque de la démocratie](#) qui permet de sensibiliser les gens aux fragilités de notre démocratie française ainsi que les manières de les consolider
 - Lab Camp, méthodologie de construction d'innovation démocratique, la première édition sera sur le thème « Jeunesse & Environnement »
 - [Démomètre](#)
 - o Transformer pour engager le renouveau démocratique
 - o Garantir l'impact du travail des citoyen·nes
- La DO'thèque : un centre de ressources ouvert : boîte à outils, tutos, rapports, benchmark

Questions/Réponses

- **Anne-Laure** : Où est la limite de la participation citoyenne dans la consultation si les collectivités ne tiennent pas compte de l'avis des citoyens ?
 - ➔ Démocratie Ouverte recommande systématiquement deux choses :
 - o Respecter le niveau de participation : on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit en matière de lien à la décision
 - o Quel que soit le lien à la décision, l'exercice démocratique commence et finit par de la communication.
- **Jennifer** : Que se passe-t-il si on demande l'avis, lors d'une consultation par exemple, mais qu'on en tient pas compte ?
 - ➔ La consultation ne garantit pas la prise en compte, on doit seulement argumenter comment on a tenu compte des contributions.
- **Marie-Claire** : Quels sont les freins à la participation citoyenne des gens quartiers populaires ?

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- ➔ C'est vrai qu'on retrouve souvent les mêmes profils qui s'engagent : hommes blancs âgés. Il faut reconnaître que pour s'engager il faut un certain niveau de vie et de temps libre.
- **Marie-Claire** : Quels sont les meilleurs moyens de communication pour atteindre les jeunes ?
 - ➔ C'est un réel enjeu car plus tôt on s'engage, plus on est susceptible de s'engager au cours de sa vie d'adulte.
 - ➔ Il faut innover les partenariats, comme l'asso « a voté » qui s'est rapprochée de Bablacar et Tinder pour promouvoir l'inscription des jeunes sur les listes électorales, il faut chercher des canaux originaux. Il faut aussi retrouver un enjeu festif, un format pour célébrer la démocratie, comme c'est le cas par exemple au [Festival des Possibles](#) à Strasbourg.
- **Marie-Claire** : Comment donner la parole à tout le monde au sein d'une instance ?
 - ➔ Un métier s'est créé pour répondre à cette question : celui de facilitation. Celui-ci garantit un cadre de confiance, met en place des systèmes d'échange.
 - *Ex : assemblée citoyenne vers Bordeaux sur le traitement des déchets en utilisant la prise de décision par consentement. C'est un exemple de prise de décision qui est bien documenté.*
- **Elise** : Vous dites que ces méthodes innovantes « empêchent de retomber dans le déterminisme de la détermination symbolique », qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?
 - ➔ Concrètement ça veut dire qu'on évite que des rapports de pouvoirs se réinstallent (certaines personnes à l'expérience politique ou managériale prennent rapidement l'ascendant sur un groupe)
- **Elise** : Sur votre site vous parlez d'indemnisation sur la base de la valorisation des compétences acquises ?
 - ➔ Rétribuer financièrement les habitants d'une instance ne veut pas forcément dire la rémunération d'un travail, il peut s'agir d'une reconnaissance du travail via une sorte de diplôme par exemple. Nous avons un guide créé par le réseau Bretagne sur les différentes manières de rémunérer, disponible sur la DO'thèque.
- **Elise** : Vous proposez un débat apaisé sur la migration ? Qui choisit le sujet ?
 - ➔ C'est un sujet porté dans le plaidoyer, publié sur [le Monde](#) avec des député·es et d'autres associations. L'idée d'appeler à une convention citoyenne sur la migration est de sortir des idées reçues car l'une des conditions de la liberté d'expression est que le débat public ne se polarise pas et qu'on soit dans une situation où les deux camps ont perdu pied avec la réalité et ne peuvent plus échanger. L'idée est donc de passer dans la délibération (pour que les opinions s'échangent) plutôt que de l'expression par votation.
- **Elise** : Est-ce que soutenir les associations c'est favoriser la liberté d'expression ?
 - ➔ C'est devenu un réel défi car le monde associatif ressent une véritable méfiance de la part des institutions, notamment avec le contrat d'engagement républicain qui demande aux assos de se réengager sur des principes légaux sur lesquels elles s'étaient déjà engagées.
- **Elise** : est-ce qu'on peut soutenir les associations via la participation citoyenne ?
 - ➔ Je n'imagine pas de lien direct en terme de soutien à l'heure actuelle.



- **Guillaume** : c'est quoi l'innovation démocratique la plus prometteuse du moment ?
 - [L'assemblée citoyenne de Poitiers](#) qui associe 50 citoyens tirés au sort et où il y a de la codécision : chaque décision est votée automatiquement par le Conseil municipal. C'est un sacré changement de posture pour les élu-es !

- **Anne-Laure et Elise** : Qui propose les sujets ? Quels sont les sujets par exemple ?
 - Les habitant-es eux-mêmes. À la surprise générale c'est le thème des incivilités qui est ressorti en premier.

Rencontre avec les étudiants du master Ville, Environnement et Sociétés

9 avril 2024

Participant-es :

- Étudiant-es :
 - Tom Besançon, stagiaire à la Communauté Européenne d'Alsace
 - Pierre Guyormac'h, stagiaire à la Ville de Strasbourg en Direction de la Participation Citoyenne
 - Camille Dernoncourt, stagiaire dans un centre écologue parisien
 - Zoé Daggault, stagiaire à la Ville de Strasbourg en Direction de Territoire
- Membres de l'Observatoire :
 - Anne-Laure
 - Jennifer
 - Patrick
 - Elise
- Direction de la Participation Citoyenne de la Ville de Strasbourg :
 - Guillaume Brocard, Chef de projet

Présentation du travail mené :

- Étudiants en Master Ville Environnement et Société, formation strasbourgeoise combinant la sociologie et l'urbanisme
- Commande de la formation : étudier en groupe un projet de politique publique mêlant la participation citoyenne
- Choix du sujet : l'implantation d'un stationnement payant au Neudorf.
- Pour contexte, Clément Girard, directeur de la Participation Citoyenne, avait expliqué que les réunions publiques qui s'étaient tenues se situaient au début de l'échelle de la participation citoyenne, soit au niveau de l'information et non de la consultation ou concertation (l'idée d'un débat public suggérerait qu'une question est soumise à la participation, or, là, les élus assument leur décision).
- Présentation du travail en pièce-jointe



Questions/Réponses :

Elise : Vous dites que vous avez présenté ce travail à la collectivité. Quelles réactions de leur part ?

- ➔ Présentation à l' élu du Neudorf : Antoine Dubois et des agents : Clément Girard et 2 collègues
 - Élu réticent au début mais globalement d'accord sur les écueils de la participation citoyenne ;
 - Clément Girard réceptif au travail présenté.

Jennifer : On se rend compte que des fois, les élu-es disent qu'ils vont écouter les habitant-es et finalement ils n'en tiennent pas compte, en justifiant parfois qu'il faut achever les projets avant la fin du mandat.

- ➔ **Tom** : L'argument de la durée du mandat est justifié car l' élu ne pourra plus rien faire sur ce projet s'il n'est plus là après l'élection.
- ➔ Cependant, l' élu de quartier rappelle qu'en gagnant les élections municipales, on a certes une légitimité électorale mais qu'une victoire à 41% les oblige aussi à échanger avec les habitant-es dans la mise en place de leurs politiques publiques.
 - En bref : élections municipales = une légitimité mais ne veut pas dire qu'on décide tout, tout seul, en se basant sur un programme électoral.

Jennifer : Est-ce que ce n'est pas de la manipulation d'invoquer l'écologie ?

- ➔ **Tom** : Si, on peut considérer ça comme de l'instrumentalisation.
- ➔ **Pierre** : C'est exactement ça le seuil d'acceptabilité³, jouer sur le social ou sur l'écologie, comme d'autres partis peuvent jouer sur la sécurité ou l'économie.

Elise : Est-ce que ce n'est pas un moyen d'enlever les voitures en trop ?

- ➔ Tout à fait, c'est assumé qu'au-delà de l'enjeu écologique, c'est un argument de qualité de vie et d'accessibilité (CF : photos de personnes en fauteuils roulants obligées de rouler sur la chaussée en raison du stationnement sauvage et des voitures ventouses des non-résidents) pour privilégier les parkings silos. :
- ➔ De plus, les élu-es indiquaient que si tout le monde utilisait son garage au lieu d'y stocker des affaires et se reportaient sur les parkings silo en construction. Un autre problème est que les voitures sont de plus en plus grosses et ne tiennent pas toujours dans les garages.

Elise : Est-ce que faire payer le stationnement aidera à améliorer le contrôle ?

- ➔ Ce n'est pas la Ville qui contrôle mais Streeteo, via une délégation du service public⁴ sauf que ce dernier n'alloue pas assez de moyens aux contrôles sur le Neudorf, probablement en lien avec le manque de financement, ce qui devrait changer avec un stationnement payant.

Guillaume : Lors des dernières rencontres, les membres de l'Observatoire questionnaient la représentativité : est-ce qu'on entend que les mécontents ? Est-ce que les dernières réunions publiques au Neudorf permettent de récolter tous les avis du quartier ?

³ Seuil d'acceptabilité : jusqu'où c'est acceptable de modifier des choses. Certains de ces leviers s'apparentent à la participation citoyenne.

⁴ Délégation de service public : c'est quand la Ville confie une mission d'utilité publique à une structure extérieure (ex : la CTS pour les transports en commun)

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- ➔ **Zoé** : Les gens qui se sont mobilisés sont principalement les propriétaires de voitures, il n'y a pas eu d'échange prévu avec les autres publics concernés : les enfants, les personnes sans voiture, etc.

Jennifer : Au final, est-ce que c'était de la participation citoyenne ?

- ➔ Forme de concertation peut-être mais pas forcément citoyenne : on voit que les commerçant·es ont pu négocier en s'imposant dans certains espaces de dialogue (car les élu·es n'avaient pas invités tous les élu·es) tandis que les habitant·es n'avaient pas cet espace.
 - D'où notre terme de participation citoyenne octroyée
- ➔ C'était une forme de pédagogie descendante avec 9 réunions publiques organisées, avec peu de personnes au début, il faut reconnaître que les habitant·es ne se sont mobilisées qu'à la fin.
- ➔ L'enjeu c'est de combler le vide entre le « eux » et « nous » : Comment on construit un « nous » commun aux acteurs institutionnels, non-institutionnels et habitant·es ?
 - C'est difficile de concevoir ce « nous » dans la situation actuelle. Il faut inclure les intérêts communs dans l'intérêt général et non pas s'occuper uniquement de l'intérêt général de la collectivité. Pour garantir ça on peut par exemple utiliser un garant neutre.

Jennifer : C'est quoi un garant neutre ?

- ➔ Quelqu'un d'extérieur avec un code déontologique, comme un garant de la Commission Nationale du Débat Public⁵

Rencontre avec des représentant·es associatifs grenoblois

15 avril 2024

- Remise en contexte -

- En début d'année, l'Observatoire a rencontré Boris Kolytcheff, de la démocratie locale de Grenoble qui nous présentait le contexte :
 - 2^e mandat d'un maire Europe Écologie Les Verts avec une équipe municipale rassemblant la France Insoumise, des communistes, alternatif et conseillers issus de la société civile
 - Grenoble est un vivier de l'engagement citoyen avec 4500 associations pour 160 000 habitant(es) et des Unions de quartier depuis 1920.
 - Fusion récente entre les services de participation citoyenne et d'accompagnement de la vie associative pour mieux accompagner les projets
- Suite aux résultats positifs partagés par M. Kolytcheff, Anne-Laure a invité des représentant·es associatifs de Grenoble pour connaître leur ressenti.

- Questions -

Elise : Que pensez-vous la fusion entre la vie associative et la participation citoyenne à la Mairie ?

⁵ Garant de la CNDP : par exemple Luc Martin, garant pour la région Grand Est, rencontré en septembre dernier.

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- **Gilles Kuntz :**
 - Il y a toujours eu une maison des assos, ce n'est qu'un déménagement d'un service. On comprend qu'il y ait un travail de mutualisation en cours pour l'attribution des salles.
 - Appris tardivement la nouvelle, pas d'invitation à prendre part à la fusion.
- **Bruno De Lescure** (trésorier des unions de quartier) :
 - La mutualisation est une bonne chose mais elle entraîne des problèmes tel que l'absence de places pour les archives ou le stockage. Or, en étant exclu de la discussion (notamment du copil⁶ sur la fusion), on ne peut faire remonter ces retours.
 - Attention, M. Kolytcheff vous a vanté un système de pétitions pleinement opérationnel mais le Maire de Grenoble a stoppé l'une d'elles.
- **Nicole Mackiewicz** (secrétaire de son union de quartier) :
 - Pas vraiment de changement
 - Une de ses assos a un local dans la maison des assos. Indépendamment de la récente fusion, il y a toujours eu une réelle mise à disposition gratuite des associations.
- **Alain Manac'h** (membre associatif) :
 - La maison des asso est entièrement municipale, il n'y a pas de cogestion. Quand on conteste cela, on nous répond qu'il y aura bientôt un observatoire de la vie associative

Elise : Qui composait ce comité de pilotage ?

- **Bruno De Lescure :**
 - Membres des services et des élu-es
- Marie-Christine (membre du collectif des associations d'éduc pop, vice-présidente d'union de quartier, présidente de MJC)
 - L'argument donné par la Ville pour ne pas mettre des associations dans le comité de pilotage n'était pas le bon : « il y a trop d'associations, c'est difficile de choisir »

Elise : Vous ne trouvez donc pas de pertinence entre la participation citoyenne et la vie associative à Grenoble ?

- **Gilles Kuntz :**
 - Nous ne sommes pas opposés mais invitez-nous, nous ne voulons plus être invités à des réunions où on nous présente des choses déjà décidées
- **Nicole Mackiewicz :**
 - Il y aurait pu avoir un lien, la Ville aurait dû demander des représentants associatifs au lieu de recourir aux tirage au sort, appel à participer pour remplir leur nouveau format de conseil de quartier
- **Bruno De Lescure :**
 - Le problème majeur avec la participation citoyenne c'est de rentrer dans un dispositif qui a un réel lien à la décision
 - Le saupoudrage de dispositif amplifie cela : le seul critère pour les évaluer devrait être : « est-ce que cela a modifié la décision municipale ? »
 - Notre opposition à un aménagement nous a valu d'être catégorisés comme « opposant politique »
 - « La PC c'est le syndicat d'une entreprise. Faut-il un syndicat de 150 personnes pour représenter toute l'entreprise ? »

⁶ Copil : Comité de Pilotage : groupe qui réunit les parties prenantes d'un projet pour valider les avancées d'un projet.



- Mauvaises relations avec la Mairie = allant jusqu'à des attaques en diffamation de la part de la Mairie contre l'Union de quartier. Suite à une interview sur les bakchichs des marchés, alors que Dauphiné Libéré titrait pareil sans rien recevoir
- Réalisation d'un texte pendant un an : 10 articles qui détaillent le droit de participer
 - Malheureusement le Maire et ses adjoints ne sont pas venus aux suites de ce travail.
 - Septembre/octobre, nous relançons la balle pour une journée d'étude, avec une visée nationale.
- **Marie-Christine** :
 - Distinguons les assos participatives et les assos classiques.
 - Grenoble a une vieille tradition des associations qui gêne la Mairie, on aurait préféré la disparition des unions de quartier car il n'y a plus de CCI⁷ qui pouvait alors dédier des budgets à des projets
 - Le projet est pharaonique mais tout ce qui est réseau est à prendre, allez-y pour Strasbourg
- **Alain Manac'h** :
 - La Ville dit que les assos agissent en écran entre la ville et les habitants
 - La vie associative est trop souvent vue comme une prolongation de service public, qui lorsque ça dévie ou se complique, est stoppée et parfois confiée à un service de la Ville
 - « Offensive de municipalisation forte »

Barbara Bellier : Qui a contribué à cette charte ?

- Notre comité de suivi de notre union de quartier et Civipol (ex l'agglo)
- Contenu :
 - L'une des pierres angulaires était de rejoindre le comité de pilotage
 - Tout débat devrait être public
 - habitants au copil, qu'ils puissent définir les moyens de communication
 - qu'il y ait toujours au moins 2 scénarios possibles

Simon : Comment avez-vous invité les gens à contribuer ?

- **Bruno De Lescure** :
 - Commission commune dans laquelle les membres d'union des quartiers qui voulaient participer
 - Vote aux unions de quartier avec possibilité d'amendements et vote des unions de quartier
- **Pierre-Louis Serero** (président de l'association Civipol) :
 - Ce sont les 2 CA qui l'ont adopté. Ce texte est l'horizon de ce qu'il faut obtenir.
 - Notre asso a signé le charte de la participation citoyenne de la Ville.
 - Nous voulons un débat public, pas d'un texte octroyé

Elise : Est-ce que vous trouvez un intérêt aux pétitions ?

- **Nicole Mackiewicz** :
 - On a l'impression que ça ne sert à rien, aucune différence entre 40 et 1000 signatures.

⁷ CCI : Conseil Citoyen Indépendant

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



Anne-Laure : Au bout de 50 signatures il y avait des rencontres avec les élu-es, nous trouvions intéressant l'idée d'avoir une médiation sur toutes ces nouvelles pétitions.

- **Gilles Kuntz :**

- On nous a proposé une médiation suite à notre pétition sur une piscine naturelle, où on nous a limité à 4 habitant-es et pas 9 comme nous voulions alors nous sommes venus à 5 pour le symbole. C'était un partage d'information plus qu'une médiation.
- Le compte-rendu est rédigé par les services, c'est un problème que de ne pas le soumettre aux habitant-es pour modification et validation.
- Arguments avancés par le préfet pour annuler :
 - Les étrangers votaient
 - Les 16-18 ans votaient
- Le terme « invariant » fait que ça ne sert à rien de sortir pour participer. La justification que la majorité bénéficie d'une légitimité issue des urnes, vu que c'est inscrit au programme. C'est un argument inacceptable.

- **Bruno De Lescure :**

- J'ai participé aux 3 pétitions sur la première modalité :
 - Tarif de stationnement :
 - Nous avons un tiers des lieux de vote ouvert et une différence de moyens : la majorité a publié des dizaines de milliers d'exemplaires
 - Pas assez de voteurs, le maire s'est donc assis sur le vote
 - Fermeture des bibliothèques (juillet 2017) :
 - Le Maire a annoncé qu'il n'allait pas mettre en place la votation malgré la délibération.
 - Démolition d'une montée de la ville neuve :
 - Collectif qui a porté ça a porté un RIC, le seul ayant eu lieu en France. 500 habitant-es ont voté, c'était autant que ceux qui avaient voté aux élections municipales
 - 75% contre la destruction et pourtant la destruction a eu lieu.
- Processus trop compliqué pour notre projet de pétition citoyenne : il fallait 14 étapes pour s'inscrire sur la plateforme pour pouvoir signer les pétitions citoyennes. C'est pourquoi nous sommes passés sur une pétition en ligne classique. Le but étant de répondre à l'avis « vous ne représentez pas assez de monde »
- Tout cette question d'invariant rappelle la question du périmètre d'un projet, qui fait partie de la charte des participants.

- **Marie-Christine :**

- Les « invariants » sont le cœur du sujet. La semaine dernière encore il y avait une invitation à donner son avis sur la rénovation d'une rue commerçante où notre seul « variable » était le choix de la forme du banc
- J'ai lancé une pétition mais pas sur la plateforme car cela faisait peur à certaines personnes. La seule fonction de notre pétition étant de manifester le soutien.

- **Pierre-Louis Serero :**

- Un rapport est sorti l'année dernière qui montrait que la démographie qui participait à la participation citoyenne était jeune et d'aspiration Eric Piolle.
- Ressenti qu'il y a deux visions antagoniques sur la vision de la ville. Ressenti d'une exclusion de ceux qui ne se conformaient pas à leurs attentes

Simon : Sur quoi serait basé ce « délit de sale gueule » ?

- **Pierre-Louis Serero :**

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- Nous sommes une bande de bourgeois, des personnes seniors, notre parole vaut donc moins.

Simon : Sur Strasbourg nous avons observé le contraire : les jeunes sont absents

- **Pierre-Louis Serero** :
 - Plus jeunes ne veut pas dire jeunes : c'est plutôt la démographie de 30 à 50 ans.
- **Marie-Christine** :
 - Le terme de « représentativité » est un joker magique, on nous le sort trop souvent.

Elise : Quid des agoras, ces rassemblements publics pour aborder des sujets amenés par les habitant-es ?

Simon : Est-ce que vous y avez déjà participé ?

- **Bruno de Lescure** :
 - C'est la dernière évolution des conseils de quartier pour ouvrir la participation et éviter le non-renouvellement des instances
 - Sujet-libre, décision du futur forum ouvert ou agora
 - Les conseils citoyens indépendants avaient le droit de poser des questions au maire alors on a décidé d'investir les CCI pour pouvoir échanger directement.
 - Le problème des CCI est qu'ils n'ont aucun cadre juridique, association des CC de Grenoble (ASSIG), dès que vous participez à un forum ouvert vous pouvez rejoindre l'ASSIG.
 - Les CCI sont un système de subventions caché. C'est impossible car la loi Vaillant doit mettre en place du débat public or il devient une nouvelle instance de distribution de subventions. Je suis pour des budgets décentralisés mais en conformité avec les règles de la dépense publique.
 - En bref, les forums ouverts ne sont pas
- **Pierre-Louis Serero** :
 - Chaque secteur a un fond de participation citoyen, chacun des 6 secteurs de Grenoble en a un. Je fais partie d'une commission d'attribution des fonds.
 - Conseil des aînés : 6 membres par secteur + adjointe + chargée de mission = instance de participation citoyenne qui fonctionne, et pourtant la Ville n'en parle pas beaucoup.
- **Pierre-Louis** :

Le renouvellement des mandats est un problème : les « conventions citoyennes » ne permettent en rien un débat public

Rencontre Observatoire avec les porteurs de saisines

29 avril 2024

Présentation de Mathieu Augé :

- Originaire de Strasbourg, habitant du Neudorf depuis 4 ans

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



- Découverte du militantisme autour du vélo à Paris et a souhaité amener ce sujet à Strasbourg. Milite aussi autour du numérique.
- Constat, notamment sur plusieurs assemblées au Neudorf :
 - o Manque de représentativité dans le public
 - Aucun enfant dans la salle, que des personnes âgées
 - o Manque de renouvellement (très souvent les mêmes personnes de réunion en réunion)
 - o Ambiance très mauvaise : « 200 têtes grises venues pour hurler leur haine sur un adjoint, en se tenant debout sur leur chaise pour crier « khmer vert » dans l'indifférence de l'agent de sécurité. Parle de défouloir sur les agent-es et les adjoints, parle de déchainement des passions, semble encore ému parce qu'il a vécu.
- Conclusion : Laisser faire les choses ferme la porte du débat car certaines personnes n'osent pas prendre la parole et que les plus militants n'ont plus envie de venir.

Anne-Laure : Cela ressemble aux réunions publiques du Neudorf, où beaucoup d'émotion s'est exprimée. D'où ça vient d'après vous ?

- ➔ **Mathieu Augé** : Ce qui m'a marqué c'est que cette émotion est sortie d'un groupe surreprésenté (propriétaires d'une voiture) alors qu'il manquait beaucoup d'autres acteurs concernés comme les enfants, alors même que Strasbourg se vante d'être l'amie des enfants.
- ➔ Il s'agirait pour les élus d'assumer certaines décisions et de ne plus donner une tribune toujours aux mêmes excités. Ce qui devait être une réunion d'information pour parler de plusieurs sujets s'est transformé en défouloir sur le sujet du stationnement. Dès qu'une opinion plus modérée est émise, il est pris à partie.
- ➔ Pour cadrer l'échange, la Ville avait tenté de faire remonter les questions par téléphone ou via un bout de papier or cette règle n'a jamais marché car dès le début quelqu'un s'en est affranchi. Pourtant la Ville a accepté de sortir du cadre en lui répondant directement, c'est comme s'il y avait une prime au gueulard.
- ➔ Il y a un vrai sujet sur les quelques habitant-es qu'on voit à toutes les réunions, empêchent la discussion, agressent verbalement ceux qui émettent des opinions opposées.
- ➔ Il faudrait privilégier la qualité d'une préparation à la quantité d'infos, de réunions. Impression d'un flou artistique entre ce qui est un invariant et ce qui est mis au débat.
- ➔ Garderie d'enfants sont inutiles du moins ils ne permettent pas de prendre en compte leur parole.

Elise : Pouvez-vous préciser ce que vous dites sur les invariants ?

- ➔ Lors ce qu'on veut faire un projet, des « invariants », soit des contraintes techniques, émergent, c'est normal. Le problème c'est qu'il y a un flou entre ce qui est une contrainte technique et une volonté politique. Bref, flou entretenu entre invariant technique et invariant politique.
 - o C'est une excuse trop facile qui nous est trop souvent avancée quand on se plaint de quelque chose. Même si notre critique est constructive on nous réprimande tout en laissant d'autres ne pas l'être : c'est un bonus au cri.
 - o Les invariants sont une source importante de ressentiment, ils devraient être assumés complètement, les élu-es font parfois semblant de ne pas comprendre nos critiques.

**Elise : Quelles seraient les pistes d'évolutions pour faire remonter les plaintes ?**

- ➔ **Mathieu Augé** : Pas assez de cadre. Assurer la sécurité de toutes et tous en réunion publique passe déjà par l'information comme le cadre de sécurité à la dernière assemblée de quartier du Neudorf⁸.
- ➔ Disposer d'une personne ressource à solliciter en cas de malaise, de situation sexiste, comme j'en entends souvent à l'encontre des agentes. Des outils existent et doivent être mis à disposition (violentomètre), qui serviraient à mesurer la situation à laquelle les habitant.es sont exposés.
 - Proposition : De la même manière que certains supporters de foot sont interdits de stade pour hooliganisme, interdire aux gens de revenir s'ils dépassent les limites fixées.
- ➔ **Sebastien Heitz** : Un si grand changement est impossible sous ce mandat car tous les membres de l'équipe municipale n'ont pas la même culture politique (différentes perceptions du rôle de l'élu, porosité avec les services). On sent que la priorité est de ne pas se mettre les gens à dos.
 - **Mathieu Augé** : Il n'y a pas besoin d'attendre, mesurer suffit déjà à faire bouger les lignes.
 - **Sebastien Heitz** : Enregistrer aide déjà beaucoup à améliorer la situation, on le voit dans des associations où mesurer le temps de parole des hommes a permis de ramener une parité dans le temps de parole.
 - Le format d'une réu publique qui permet le tir de pigeon a tout fait dès le début. On le voit même dans l'associatif lors d'assemblées générales houleuses. Il faut des garants.

Anne-Laure : Quelle serait votre proposition alternative ?

- ➔ **Sebastien Heitz** : Faire des groupes (si 200 personnes, 10 groupes de 20), commencer par un temps de clarification pour remettre tout le monde au même niveau de connaissances. 200 personnes qui parlent à la suite c'est 199 personnes qui se taisent. Forum ouvert, débat ouvert, ateliers, il y a tant de formats possibles pour ne plus écouter et travailler ensemble. Ainsi, ceux qui veulent en découdre n'ont plus le même cadre et les plus constructives auront le plus la parole. Cela facilite l'auto-régulation.
- ➔ **Mathieu Augé** : Tout à fait d'accord même si je reconnais être pris à mon propre jeu car ces nouveaux formats empêchent de poser les questions qui fâchent. Malheureusement les discussions « en off » sont plus riches que les échanges dans les cadres établis. Ce sont les services techniques qui ont les clefs, ils devraient faire partie de la discussion dans la démocratie participative.

Anne-Laure : Est-ce que ce format tient bien si ce n'est que de l'information ?

- ➔ **Sebastien Heitz** : Si c'est une réunion d'info, envoyez vos questions avant qu'on puisse les travailler. Le jour J c'est une tribune fermée, c'est annoncé avant. Il faut avoir le courage politique de distinguer ce qui est de l'information et ce qui est au débat.
- ➔ **Mathieu Augé** : Peut-être que les réus d'info sont les mauvais formats. Il faudrait peut-être passer par des webinaires où les gens peuvent poser des questions dans le chat.

⁸ Le Chargé d'Animation de la Participation Citoyenne avait cadré la réu publique dès le début en rappelant les règles de conduite.



- Il faudrait aussi se poser la question à chaque fois de ce qui est suffisant pour déclencher une réunion publique = garde-fou pour faire de la qualité au lieu de quantité.

Mathieu Augé : On travaille plus facilement avec les services or les gens ciblent trop souvent les élus. Il y avait l'idée des commissions techniques à l'initiative des habitant-es qui pouvaient convoquer des services, assos et élus. C'est admettre que personne n'a plus d'expérience que les usagers.

Mathieu Augé : Impression d'un bonus à l'investive, au Neudorf on a vu que des commerçants ont pu obtenir des concessions car ils sont allés interpellier les élus en commando. En tant qu'asso qui respecte les codes, sentiment de laissé pour compte. Impression également d'une opacité des rapports de pouvoir, pourquoi est-ce que l'avis des professionnels prime toujours sur l'avis des usagers ? (Cf architecte qui fait des angles de piste cyclable en angle droit)

- ➔ **Sebastien Heitz :** Il serait intéressant que les services et intervenants fassent des déclarations d'intérêts, comme les élus. Il ne s'agit pas d'interdire la venue de certains experts mais on doit pouvoir reconnaître leurs intérêts au-delà de leur expertise.

Présentation de Sebastien Heitz :

- Salarié dans l'association Calima, qui porte la pétition « Lieu contre le racisme et les discriminations »
- Engagé dans plusieurs structures qui assurent la mobilisation des publics
- Expérience de difficultés à faire la promotion de la pétition. La situation a varié d'une école à l'autre, d'un marché à l'autre, comme par exemple à la médiathèque Malraux où s'abriter de la pluie était difficile.
- Demande : occupation permanente de l'espace public qui vaille comme autorisation de principe. Cela nous permettrait ensuite de négocier en bonne intelligence avec les services qui gèrent l'endroit. Il nous faudrait donc une délibération cadre⁹ qui nous donne le droit et qui est ensuite bien communiquée aux services pour que le cadre formel soit connu de toutes et tous.

Anne-Laure : Est-ce vous pensez qu'il y a un risque de situation violente, d'agression possible lors de la promotion des pétitions dans l'espace public ?

- ➔ **Sebastien Heitz :** Rien n'est impossible mais si on en arrive à ce point, c'est que la situation générale de la démocratie participative sera à un tout autre niveau. Cela impliquerait un haut niveau de coordination des mouvements, pour un dispositif qui manque encore énormément de visibilité.

Anne-Laure : Est-ce que vous pensiez à un cadre pour ne pas que ça parte dans tous les sens ?

- ➔ **Sebastien Heitz :** Cela ne nous paraît pas nécessaire mais quand bien même : une place Kleber remplie de personnes portant des pétitions en dirait long sur la vivacité de notre démocratie, sur l'engagement des Strasbourgeois ! Ce serait un excellent signe que de voir dans l'espace public une ambiance joyeuse avec des projets qui sont possibles, cela encouragerait les gens à

⁹ Délibération cadre : « loi » votée au Conseil municipal

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.



aller voir sur le site et ainsi découvrir plus d'opportunités. De plus je m'en remets au bon sens des services hôtes qui pourront bien tenir ça. Dans tous les cas nous avons encore beaucoup de marge avant une sur-occupation de l'espace publique.

Anne-Laure : Avez-vous eu plus de pétitions ? Combien de pétitions avez-vous pu recueillir ? Quels liens avec la Mairie.

- ➔ **Sebastien Heitz** : Une première pétition en 2019 sur l'embauche d'une ATSEM par classe qui avait réuni 3 000 signatures¹⁰. La question était plus large, une commission de participation avait été créée pour réfléchir au recrutement, au métier d'ATSEM et pour créer les postes. Effet immédiat : 30 recrutements dans la foulée puis progressivement jusqu'à l'objectif.
- ➔ Une difficulté nous est apparue pour cette nouvelle pétition : l'élue en charge du sujet de la pétition était surprise, s'est sentie prise à partie que cette demande ne soit pas passée par un échange en direct. Il faudrait plus agir en transversalité pour mieux partager les informations entre les services. On sent plusieurs cultures de la politique.

Jennifer : Que pensez-vous d'une fusion entre la maison des associations et de la participation citoyenne ?

- ➔ Sebastien Heitz : Ce sont deux mondes qui partagent le même souci du temps disponible. Ajouter plus de temps et de dispositifs serait assez difficile et épuisant pour les gens. « Quand les dégoutés s'en vont, il ne reste plus que les dégoûtants ». Cela participe à l'émergence de semi-experts qui sont ensuite potentiellement identifiés par des élus.
 - Nous avons un écho plutôt positif de Grenoble pourtant.
 - Sebastien Heitz : Les villes n'ont pas la même culture : à Grenoble les associations coopèrent là où les associations Strasbourgeoises se disputent souvent le territoire.
- ➔ Mathieu Augé : aimerait signaler le comportement problématique de deux habitant·es en Assemblée de quartier, même si Sébastien Heitz rappelle que la Ville n'a pas le pouvoir de police.

Compte rendu de la rencontre avec Carole Zielinski,

élue à la participation citoyenne de Strasbourg

5 juin 2024

Membres de l'OIPC :

- Élise
- Patrick
- Simon
- Théo

Membre de la DPC :

¹⁰ NB : À l'époque, le seuil était de 2 800 signatures

Ce compte-rendu appartient à un ensemble de documents de travail propre à l'OIPC. Ils ont été rédigés avec l'aide de l'administration sans relecture ni validation de la collectivité.

- Guillaume Brocard

Élue :

- Carole Zielinski

Présentation du planning, des rencontres et des axes de réflexions par l'agent de la DPC (Guillaume Brocard)

Discussion ouverte entre Mme. Zielinski et les membres

Simon : Est-ce que vous pensez ou attendez avoir des préconisations larges, ou plus précises avec des modalités d'applications ?

Mme. Zielinski : Ça dépend de comment vous voyez les choses. Par exemple le jury citoyen de Noël a fourni des préconisations et des fois certaines des préconisations étaient très précises mais on ne pouvait pas toujours y répondre techniquement et ça a créé de la frustration. Si c'est assez large on peut plus facilement tendre vers une réponse satisfaisante. Pour moi en tant qu'élue, ça m'aide d'avoir le cap général, pour que je puisse en discuter avec vous et voir les modalités d'application. Cependant, si vous avez une idée précise comme par exemple, un camping-car de la participation citoyenne, écrivez-le et on verra ce qu'on en fait. Au contraire, s'il y a quelque chose en particulier que vous voulez et qu'on ne peut pas y répondre, je vais pouvoir vous dire et vous expliquer pourquoi ce n'est pas possible

Simon : Est-ce que c'est une valeur ajoutée la précision ?

Mme. Zielinski : Je sais que le jury citoyen nous a donné le cap avec des exemples existants et c'était très pratique.

Simon : Vous avez une forme d'une préconisation du jury citoyen ? Comment c'était structuré ?

Mme. Zielinski : Ils avaient fait une proposition sur le thème de « développer la culture de Noël à Strasbourg » avec une proposition de créer un musée de Noël. On n'était pas en mesure de faire ça donc on a proposé une expo itinérante sur le sujet de Noël et ça a marché.

Elise : Ces contre-propositions vous les avez données à quel moment ?

Mme. Zielinski : Il y a eu un moment de présentation avec la maire. Ensuite il y a eu un temps avec le service de la culture qui a fait une étude de faisabilité de 2 mois pour produire une réponse officielle de la maire avec un document retour. Pour vous, il n'y aura pas de retour direct en Conseil municipal par contre comme le jury citoyen, il y aura un retour formel avec des « oui/non ». C'est aussi l'intérêt d'un observatoire pérenne qui va pouvoir suivre la mise en place même si vous êtes plus en mandat. Par exemple dans un moment d'acculturation entre le nouveau mandat et vous. Selon moi ce genre de moment est bien pour la transmission.

Simon : Vous avez revu les membres du jury citoyen combien de temps après la fin de leur mandat ? 6 mois ou 1 an après ?

Mme. Zielinski : On a eu un petit point à 6-8 mois pour leur montrer ce qu'on était en capacité de faire. La DPC avait remobilisé les anciens membres et il y avait bien moins de monde donc on s'est dit qu'on allait juste faire un suivi grand public.

Simon : Il nous paraît important qu'on fasse un moment de fin pour partir avec le sentiment accompli, pour matérialiser la fin du mandat.

Mme. Zielinski : Le moment de « tuilage » avec les nouveaux tirés au sort en octobre semble tout indiqué pour cela, tant que cela ne surcharge pas trop la Direction de la Participation Citoyenne. D'ici-là, il vous est possible de travailler davantage vos préconisations, en vous réunissant cet été et former ainsi une annexe en plus de votre rapport.

Élise : J'ai une question sur les conseils de quartier parce que j'ai lu l'évaluation et les textes de lois. J'ai vu que le tirage au sort était obligatoire alors que ça n'existe pas à Strasbourg ?

Mme. Zielinski : Pour le tirage au sort, nous avons constaté qu'il s'est développé une idée selon laquelle les tirés au sort estimaient que leurs voix prévalaient sur les autres. Du coup sur la base de ces constats, on s'est dit que pour être plus inclusif et plus réparti sur le territoire on a changé les formats et élargi le nombre de quartiers de 10 à 20. Maintenant c'est plus des stands ou on forme, on discute et ça a une vraie plus-value dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). On voulait aussi du renouvellement des habitants. Une évaluation nous a prouvé que le modèle se révèle plus inclusif. D'ailleurs dans la campagne municipale toutes les listes étaient d'accord pour changer le format. Par contre dans la mise en œuvre, ça a fait grincer des dents. On a aussi voulu en plus proposer des ateliers de quartier. Le citoyen vient en assemblée, il explique son projet et si c'est validé, il peut lancer son projet avec un budget max de fonctionnement de 4 000€ par quartier (gazette de quartier). L'avantage c'est qu'il y a des gens qui veulent juste s'engager sur quelques mois, donc c'est des gens nouveaux qu'on amène à participer. Aussi, avant c'était les élus de quartier qui présidaient les conseils or nous voulions privilégier une gouvernance citoyenne. Pour ceux qui ne savaient pas comment faire, on a proposé des comités de suivi par les habitants volontaires. La seule exigence qu'on avait c'était de garder un lien avec la ville, donc les élus de quartier et les services. D'ailleurs on a pensé que c'était des lieux qui ne devaient pas forcément accueillir des élus tout le temps (par exemple le Neudorf a refusé tout élu le temps de la création de son règlement intérieur). Lorsqu'il n'y a pas de comité de suivi, c'est les Directions de Territoire (DT) qui s'occupent de l'organisation. Pour déterminer ces idées, on a fait des concertations avec les participants des conseils de quartiers.

Élise : Que sont devenues les CEMEA ? J'ai lu quelque part que ces organismes avaient pour habitude d'animer les conseils de quartier à l'époque.

Mme. Zielinski : Lorsqu'on a pensé le format des assemblées de quartiers, on a pensé les inclure dans les services de Direction de Territoire et c'est comme ça qu'on a créé les Chargés d'Animation de Participation Citoyenne (CAPC). Ça a été un vrai choix de ré-internaliser ce poste là et d'augmenter les effectifs avec notamment la création de la Direction de la Participation Citoyenne (DPC) (7 équivalents temps plein ville). Et au sein de la DPC, on a une agente pour coordonner les CAPC. On s'est aussi basé sur le constat que selon les CEMEA on avait des différences de traitement, et le fait que ce soit internalisé on peut uniformiser la qualité du service public. On a aussi d'autres enjeux d'acculturation et de montée en compétence.

Élise : Et les habitant·es qui sont passé·es du conseil de quartier à l'assemblée qu'on-t-il fait ?



Mme. Zielinski : C'est très différent, certains sont partis mais on les voit toujours ici et là. D'autres sont restés et ont adopté le nouveau format et d'autres militent pour faire revenir le même format que les conseils de quartier au sein des nouveaux formats. Ce que je peux constater, c'est que les personnes que je voyais lors des réunions pour les modifications, je les revois ailleurs, personne ne disparaît.

Simon : Et vous ne pensez pas qu'une personne extérieure est perçue comme indépendante ?

Mme. Zielinski : C'est sûr que c'est une des limites de l'internalisation, ça a l'inconvénient de donner l'image que le citoyen est seul face au monobloc qu'est la collectivité. L'avantage des CAPC c'est aussi qu'ils connaissent les acteurs du quartier lorsque c'est tendu et peuvent anticiper des techniques et coup politiques de certains pour empêcher la tenue d'une réunion. Enfin, le problème c'est que même une personne extérieure, on lui jette l'opprobre parce qu'elle est payée par la mairie

Élise : Pourquoi au final on ne peut pas travailler avec des gens politisés parce que justement ça ne disparaîtra jamais ?

Mme. Zielinski : C'est la question. Lorsque je suis en réunion publique, je décline mon identité et donc ma position politique, il me semble pertinent que mes homologues du Conseil municipal fassent de même s'ils devaient s'exprimer lors de ces mêmes temps. C'est pour ça que c'est difficile parce que quelqu'un de politique a aussi le droit d'user de ses droits citoyens. Et à titre personnel, ça me pose question. Doit-on alors dire d'où on parle, par une courte présentation peut-être ?

Élise : Ma question ça serait plutôt, comment on re-politise finalement ?

Mme. Zielinski : Idem pour moi, parce que en fait tout est politique, donc il faudrait remettre ses couleurs. On a décidé que je vais animer les débats autour du stationnement au Neudorf et ça, ça permet aux élus de quartiers de faire un travail de proximité plus tranquillement. Et alors pourquoi pas quelqu'un des services ? Parce que vu la virulence des débats je préfère pas les exposer à ça. Une fois, il y a un élu d'opposition qui a demandé la parole et on ne lui a pas donné pour ne pas rejouer le conseil municipal. Alors c'est mal vu mais c'est un choix assumé, parce que c'est un espace citoyen entre la majorité en responsabilité et des citoyens

Simon : Pour revenir sur les émotions et re-politiser, j'ai fait un mémoire sur les sciences cognitives et lorsque le cerveau est dans une ambiance délétère, le cerveau associe ce climat à l'endroit où on est et ça fausse tout.

Mme. Zielinski : Parlons de l'éducation émotionnelle dans le débat démocratique, par exemple de mon constat dans les réunions publiques, les gens qui montent sur leurs grands chevaux sont souvent des hommes. Et je pense qu'il faut arrêter « l'arène » politique, où certaines personnes ne viennent que pour crier.

Simon : Qu'est-ce que vous pensez d'une introduction d'acculturation et d'exercice de respiration pour se calmer en début de réunion publique ?

Mme. Zielinski : [rires] J'aimerais bien mais vu la violence parfois ça ferait partir les gens et ce n'est pas le but.

Simon : Non mais peut-être des agents.

Mme. Zielinski : Je pense que c'est une bonne idée mais il faut quelqu'un formé à ça. Quelqu'un qui rappelle les règles ça a de la vertu.

Élise : Peut-être qu'on peut faire intervenir quelqu'un de l'éducation populaire par exemple.

Mme. Zielinski : Mais il y a aussi le problème des marchés publics et surtout je ne sais pas s'il y a des associations qui veulent être associées à la collectivité. Aussi, comme les associations sont subventionnées par la collectivité, certaines sont frileuses à s'engager car si la majorité change ils craignent de perdre leurs subventions.

Simon : Est-ce que vous trouvez que les règles du jeu sont claires ? Les trouvez-vous bien définies ?

Mme. Zielinski : Premièrement, on veut renforcer la clarté c'est sûr. Après je passe mon temps à clarifier ces règles auprès de mes collègues et c'est aussi tout le travail de la DPC de veiller à donner les bonnes définitions des règles. Pour être transparente, ce n'est pas le cas partout et ça le sera jamais à 100% mais on peut faire mieux. Et aussi les niveaux de participation sont mal connus. Beaucoup intervertissent concertation et consultation. Aussi, lorsque ce sont les comités de suivi des assemblées, on n'a pas forcément la prise sur le format. Nous pouvons faire des rappels sans toutefois les obliger. Pour la communication, on ne peut pas mettre les règles sur le flyer parce que les gens ne liraient pas, sur la porte non plus, sur le siège peut être. Il y a quelque chose à faire. Il y a aussi des gens qui ne veulent pas des règles et qui s'engagent dans des dialogues de sourds lorsqu'on les met en place.

Simon : La dernière partie c'était d'énoncer les recours, saisir l'observatoire ou quoi.

Mme. Zielinski : Cela ne marche pas toujours, l'évaluation du comité d'éthique a montré qu'un recours pouvait parfois s'apparenter à un réquisitoire contre la collectivité, c'est pourquoi nous avons clarifié la portée de l'Observatoire. Une question pour vous : est-ce que vous avez réfléchi à mener ces préconisations et bonnes pratiques aux comités de suivi des assemblées de quartier ?

Simon , : c'est vrai qu'en fait, on n'a pas trop vu ces comités de suivi

Mme. Zielinski : Parce que comme on a donné l'autonomie, on ne peut pas vraiment les forcer avec ces règles.

Simon : Est-ce qu'il existe un mode d'emploi de ces bonnes pratiques ?

Guillaume : Tout à fait, nous les appelons les « fiches outils » et si elles sont à destination des agent-es pour le moment, rien n'empêche de les partager à l'extérieur.

Comment clarifier les règles de la Participation Citoyenne descendante

Ce que sont ces guidelines : Un support pour permettre à l'ensemble des acteurs (habitants, élus, agents) de se faire une idée sur la qualité méthodologique d'un dispositif de participation citoyenne. Elle peut être utilisée pendant, avant, ou après le dispositif, dans un but d'amélioration continue ou pour porter un regard critique sur les résultats obtenus par ces dispositifs.

Ce que ne sont pas ces guidelines : Ce n'est nullement un protocole, une liste exhaustive des points indispensables à mettre en œuvre lors de la conception d'un dispositif. Il se peut que certaines recommandations de soit pas applicables à certaines situations, par manque de moyen ou d'adaptation au contexte.

INFORMATION

- **Compréhensibilité**
 - 1) Les informations sont FALC
 - ➔ Compréhensible par un collégien
 - 2) Les informations présentées de façons graphiques
 - ➔ Organisées/présentées de façon graphique
- **Objectivité et exhaustivité**
 - 3) Les informations sont complètes, notamment sur les implications et les critères de décisions
 - ➔ BRAN : présentation de l'ensemble des bénéfiques, coût/risques, des alternatives possibles et de « Ne rien faire »
 - 4) Les contraintes techniques et les décisions politiques sont bien différenciées
- **Dialogue**
 - 5) Les citoyens peuvent poser des questions et obtenir des réponses
 - 6) Les citoyens peuvent faire des compléments/retours d'information (ex : compléter les infos BRAN (=Bénéfiques, Risques/Coûts, Alternatives, Ne rien faire))
 - 7) Les informations, les remontées des habitants et les retours de la municipalité sont consultables facilement
- **Participants (voir bonus)**
- **Cadre (voir bonus)**

CONSULTATION

- **Objectifs**
 - 1) Une consultation se déroule uniquement si la décision est susceptible d'évoluer, officiellement ET officieusement
 - 2) Les variants et les invariants sont précisés (dès la communication sur la réunion)
 - 3) Les invariants techniques (contraintes) et les invariants politiques (choix) sont différenciés, expliqués et assumés
- **Transparence**
 - 4) Le calendrier, les méthodes de consultations et les différents acteurs consultés sont précisés
 - 5) En cas de vote, la Ville annonce à l'avance si elle s'engage à suivre le résultat de ce vote ou si elle cherche simplement à dégager des tendances.
- **Retours**
 - 6) Les retours des consultations sont retranscrits fidèlement et accessibles à tous
 - 7) L'aboutissement et les suites (décisions/modifications) de la consultation sont expliquées et accessibles
- **Participants (voir bonus)**
- **Cadre (voir bonus)**

CONCERTATION

- **Objectifs**
 - 1) Une concertation se déroule uniquement pour un projet qui reste à définir ou une problématique que l'on doit résoudre
 - 2) Les variants et les invariants sont précisés (dès la communication sur la réunion)
 - 3) Les invariants techniques (contraintes) et les invariants politiques (choix) sont différenciés, expliqués et assumés
- **Transparence**
 - 4) Le projet est présenté au début, ainsi que le calendrier, les méthodes de concertation choisies et les acteurs y participants.
 - 5) La parole recueillie est accessible, et présentée de manière graphique afin de mettre en évidence les différences de perception/de priorité des acteurs concertés (-> pourquoi est-ce qu'on n'est pas du même avis ?)
→ Ex : méthodologie COM : Constant, Objectifs, Moyens
 - 6) La méthode choisie permet d'assurer la traçabilité des différentes contributions au projet final
- **Représentativité**
 - 7) L'ensemble des parties prenantes sont invités à s'exprimer
 - 8) La plus grande diversité des participants sera recherchée, avec des moyens de communications et de facilitations nécessaires
- **Accessibilité**
 - 9) Mise en place de moyens permettant à chacun de s'exprimer équitablement, qu'importe son statut ou son aisance à l'oral (ex : chronométrage du temps de parole, utilisation de l'écrit, méthodes d'animations de débat innovantes...)
- **Participants (voir bonus)**
- **Cadre (voir bonus)**

CO-CONSTRUCTION

- **Objectifs**
 - 1) Un dispositif de co-construction se déroule lorsqu'un projet reste à élaborer, une problématique reste à être explorée
 - 2) Un cahier des charge présente et justifie les objectifs, les contraintes techniques et politiques, les modalités de participation ainsi que les modalités de mise en œuvre du projet
- **Transparence**
 - 3) Un garant indépendant est désigné et consultable (ex : OIPC)
 - 4) Le suivi de l'avancement du projet ainsi que le calendrier prévisionnel sont facilement accessibles, et clairement présentés (-> Participer.strasbourg.eu)
 - 5) Des retours d'informations concernant les avancés des travaux du comité sont disponibles et accessibles (informations collectées, décisions prises, personnes rencontrées, pistes explorées...)
- **Représentativité**
 - 6) Des moyens permettant la diversité des profils et des points de vue au sein du comité de pilotage du projet sont mis en œuvre (ex : tirage au sort, communication...)
- **Indépendance :**
 - 7) Les membres du comité de pilotage décident du cadre de travail, des méthodes de co-construction et de décision
 - 8) Les moyens nécessaires sont mis à disposition pour permettre au comité de travailler dans de bonnes conditions, d'échanger avec l'ensemble des acteurs, et partager leurs travaux
 - 9) Les citoyens sont associés à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet
- **Participants (voir bonus)**
- **Cadre (voir bonus)**

Bonus : règles valables pour tous les types instances

- Participants :

- 1) Les participants s'engagent à respecter et essayer de comprendre la parole de chacun
- 2) Les participants s'engagent à respecter et promouvoir un cadre permettant des échanges apaisés et constructifs
- 3) Les participants s'engagent à se présenter et à énoncer leur(s) éventuel(s) conflit(s) d'intérêt

- Cadre :

- 4) Des moyens et outils sont mis en œuvre pour permettre un cadre d'échange apaisé et constructif (harcélo-mètre, affichage, médiation...)
- 5) Les règles du dispositif de PC sont présentées et affichées
- 6) Les recours possibles sont présentés aux participants et affichés, : -> si on n'est pas d'accord avec les règles de la réunion (proposition d'évolution), et
-> si je trouve que les règles n'ont pas été respectés (garant)

Discussion :

Ces guidelines ont été réalisés sur la base de chartes d'autres villes, du pacte pour la démocratie de Strasbourg, et de travaux et entretiens menés par l'OIPC. Elles visent à répondre à un besoin que nous avons identifié au cours de notre mandat : clarifier les règles des dispositifs de participation citoyenne.

Ce n'est pas un produit fini. Elles sont une base de travail, qui aurait encore besoin d'être amendée, affinée, clarifiée, en faisant participer les différents acteurs de la participation citoyenne : habitants, experts et chercheurs, agents de terrain, élus... Plus des acteurs divers et nombreux auront participé à son élaboration, au cours d'une méthodologie rigoureuse et transparente, plus elle sera un outil valide et utile pour clarifier les règles des dispositifs de PC descendants, et ainsi contribuer à leur qualité.

Sources :

- Pacte pour la démocratie (Strasbourg),
- Guide pratique de la participation citoyenne (Grenoble),
- Nouveau contrat démocratique pour une démocratie permanente (Bordeaux)
- Travaux et recueil d'information de l'OIPC